

COMPTES RENDUS
 CSS LACROIX MAZÈRES
 MAZÈRES
 26/11/2025

INTITULÉ	NOM	STATUT	PRÉSENT/ EXCUSE/ ABSENT
Collège administrations			
Préfecture	Mme BARROMES	Sous-préfète	Présente
SIDPC PC			Absent
SDIS	M. DUPUY		Présent
DREAL	M. CORTES Mme TELLIA	Adjoint chef UID Inspectrice	Présent Présente
DREETS			Absent
DDT			Absent
Collège collectivités			
Conseil Départemental 09	La présidente M. Jean-Christophe CID	Titulaire Titulaire	Excusée Excusé
Mairie de Mazères	M. le maire M. TOURAILLES	Titulaire Suppléant	Présent
Collège riverains			
Riverain	M. ROUZAUD	Titulaire	Présent
Riverain	M. CHAUCHAT	Titulaire	Absent
Riverain	Mme CAZEUNEUVE	Titulaire	Absent
Riverain	Jean-Claude COUMEL	Titulaire	Absent
Collège exploitants			
LACROIX TOUS ARTIFICES	Le chef d'établissement de l'usine de Mazères Responsable SSE	Titulaire	Présent Présent
Collège salariés			
LACROIX TOUS ARTIFICES	Les représentants du personnel de l'usine de Mazères	Titulaire Titulaire	Présent Présent

ORDRE DU JOUR :

- 1) Approbation du compte rendu de la CSS du 17 décembre 2024
- 2) Bilan annuel des activités de la société LACROIX
- 3) Bilan annuel de l'inspection des installations classées
- 4) Questions diverses

Ouverture de la séance à 10h00, sous la présidence de Mme Barromes, sous-préfète de Pamiers.

1) Approbation du compte rendu de la CSS du 17 décembre 2024

Le compte-rendu de la CSS du 14 décembre 2024 est approuvé à l'unanimité des votants.

2) Bilan annuel des activités de la société LACROIX

M. le responsable SSE du groupe Etienne Lacroix présente les actions de la prévention des risques, reposant sur la sécurité, l'environnement, la santé et les conditions de travail.

L'investissement global du site représente 2 507 000 euros pour l'année 2025, avec 1 222 000 euros directement liés à la sécurité, l'environnement et aux conditions de travail. Une action volontaire de désamiantage est mise en place.

Un exercice POI a été réalisé le 1er juillet 2025. L'exercice a consisté à simuler une prise en feu d'un véhicule électrique, puis la transmission à un dépôt de stockage pyrotechnique. Des observateurs étaient présents lors de cet exercice, qui sont la sous-préfecture, le SDIS et la DREAL. Les points principaux à améliorer ainsi que les points forts sont exposés.

M. le représentant du SDIS indique que l'exploitant peut se rapprocher de l'organisme Aubert et Duval.

L'effectif moyen est de 325 personnes. Les efforts en termes de formation sont maintenus, avec 5322 heures dispensées en 2024.

La politique de Prévention des Accidents Majeurs a été actualisée en 2025. L'Étude Des Dangers a, quant à elle, été actualisée et transmise à l'inspection des installations classées en juin 2025.

1 extension de bâtiment a été réalisée en 2025 : Extension d'un bâtiment de stockage de matériel pour le Département Études.

L'organisation de gestion des situations d'urgence a été testée en juillet 2025. Les incidents pyrotechniques recensés en 2025 ont eu des effets conformes aux éléments identifiés lors des essais et études de sécurité préalables, pas de conséquence humaine et conséquences matérielles limitées.

Le dernier incident a eu lieu le 19 septembre 2026, avec un départ de feu bref, lors d'une opération de fabrication de composition, avec levée de doutes de l'équipe d'intervention interne sans engagement de moyens. L'analyse de l'incident est finalisée. Le rapport a été diffusé aux autorités et notamment à l'inspection des installations classées. Aucun évènement ayant nécessité un recours aux secours extérieurs n'a été recensé.

Des travaux conséquents sur le bâtiment principal vont être réalisés sur les deux années à venir.

M. le représentant de la mairie de Mazère demande si des dispositifs de carte de travail avec géolocalisation du personnel sont prévus sur le site.

M. le responsable SSE répond par la négative. Le site dispose de systèmes permettant de connaître rapidement les personnes sur site.

M. le représentant du SDIS indique que les moyens de géolocalisation ne sont pas fiables, seulement un complément pour faciliter un manque à l'appel.

Mme la sous-préfète souhaite réaliser un bilan concernant un sujet abordé lors de la précédente CSS. Il avait été évoqué un besoin d'aménagement de la route menant au site. Elle remercie le service routier du département pour leur travail. Une phase de contrôle de la part des services de gendarmerie a été réalisée en fin d'année passée, relevant d'importants excès de vitesse.

M. le représentant du groupe Etienne Lacroix indique que la pose de panneaux a été réalisée, ainsi que des bandes rugueuses sur le sol. Ces derrières ont un grand effet dissuasif, placées de chaque côté de l'entrée du site.

M. le représentant de la mairie de Mazère indique que la mise en œuvre de ce dispositif a rapidement amené à un retour des riverains. Un retour négatif des joggeurs, cyclistes et d'utilisateurs d'engins agricoles a été observé. Serait-il envisageable de déplacer les panneaux "interdiction de stationner" car le croisement entre deux véhicules importants est complexe. Mme la sous-préfète indique prendre note et précise que des contrôles de vitesses réguliers auront lieu.

3) Bilan annuel de l'inspection des installations classées

Mme l'inspectrice des installations classées de la DREAL réalise la présentation des inspections réalisées au cours de l'année :

- Inspection DREAL du 07 avril 2025 s'inscrit dans le cadre d'une action nationale 2025- sur le thème des prélèvements environnementaux. Dans ce contexte, il est demandé aux exploitants, classés seveso seuil haut, de compléter le plan d'opération interne (POI) des produits de décomposition identifiés lors d'un incident et de mettre à jour l'étude de danger, et ce, au 30 juin 2025.

Un travail de modélisation a été présenté par l'exploitant, identifiant une liste des produits de décomposition. L'exploitant a présenté un contrat liant l'exploitant et le prestataire pour effectuer les analyses en situation d'incendie.

3 demandes d'actions correctives ont été formulées dont la réalisation d'un exercice POI. Les éléments ont été transmis à la DREAL, cette inspection a été soldée.

- Inspection DREAL du 1er juillet 2025 : Plan d'Opération Interne

1 demande d'action corrective a été relevée concernant l'état des stock synthétisé destinée au public en situation d'incendie. Cet état a été reçu le 16 septembre 2025 de la part de l'exploitant et cette inspection a été soldée.

- Inspection réactive de la DREAL du 24 septembre 2025 suite à l'incident pyrotechnique du 19 septembre.

Le rapport d'expertise a été reçu le 19 novembre 2025 de la part de l'exploitant.

A partir du 1^{er} janvier 2026, en cas d'incident les déclarations seront réalisées via télédéclaration.

M. le représentant HSE indique avoir travaillé avec le BARPI pour servir de cobaye concernant ces télédéclarations.

8 dossiers de porter à connaissances ont été reçus en 2025.

La notice de réexamen de l'Étude Des Dangers a été reçu le 30 juin 2025. Celle-ci est en cours d'examen par les services de la DREAL.

4) Questions diverses

M. le représentant de la mairie de Mazères souhaite remercier l'État quant à l'implantation des services de gendarmerie à Mazères.

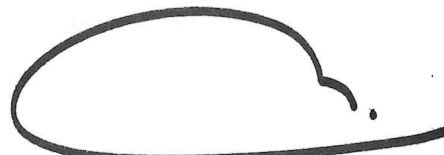
Mme la sous-préfète indique que le site de Lacroix est un site suivi par les services de l'État, avec un suivi régulier et efficace. Aucune inquiétude n'est à avoir sur ce site.

M. le représentant du site soulève que le site dispose de nombreux dispositifs de sûreté.

M. le représentant du SDIS souligne l'importance du délai de réactivité à avoir par l'exploitant pour prévenir les services du SDIS.

M. le représentant du site indique son départ prochain de son poste.

Mme la sous-préfète remercie les participants et lève la séance à 10h40.



Emilie BARROMES